Comité des Parties

Convention du Conseil de l'Europe conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul)

COUNCIL OF EUROPE

Rapport de la 11^e réunion

Strasbourg, 7 décembre 2021

IC-CP/Inf(2021)RAP11

Publié en date du 4 février 2022

Table de matière

Point 1 de l'ordre du jour	Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour	. 3
Point 2 de l'ordre du jour	Informations budgétaires et administratives	. 3
Point 3 de l'ordre du jour	État des signatures et des ratifications de la Convention d'Istanbul	. 3
Point 4 de l'ordre du jour	Élection d'un membre du GREVIO	. 3
Point 5 de l'ordre du jour	Élection des membres du Bureau	. 4
Point 6 de l'ordre du jour	Échange de vues avec la Présidente du GREVIO	. 4
Point 7 de l'ordre du jour	Recommandations sur la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul	. 4
Point 8 de l'ordre du jour	Supervision de l'application des recommandations formulées par le	
Comité des Parties		. 4
Point 9 de l'ordre du jour	Protéger les femmes et les filles contre la violence à l'ère du numérique	÷5
Point 10 de l'ordre du jour	Date de la prochaine réunion	5
Point 11 de l'ordre du jour	Questions diverses	5
Point 12 de l'ordre du jour	Adoption de la liste des décisions prises	5
Annexe I Ordre du Jour		. 6
Annexe II: Liste de presence Error! Bookmark not defined.		

Point 1 de l'ordre du jour Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

Le Comité des Parties à la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (ci-après dénommés respectivement « le Comité » et « la Convention ») a tenu sa 11e réunion le 7 décembre 2021 à Strasbourg, sous forme hybride. Il a adopté le projet d'ordre du jour de la réunion qui fait l'objet du document IC-CP(2021)OJ11 et qui est reproduit à l'Annexe I. La liste des participants figure à l'Annexe II.

Anne Nègre, Présidente du Groupe européen des femmes diplômées des universités, a demandé le statut d'observateur pour cette réunion. Le Comité accepte cette demande pour les points de l'ordre du jour qui suivent l'élection d'un membre du GREVIO.

Point 2 de l'ordre du jour Informations budgétaires et administratives

La Secrétaire exécutive informe le Comité que deux nouvelles administratrices ont rejoint le Secrétariat depuis la dernière réunion du Comité, et qu'une procédure est en cours pour pourvoir un poste vacant d'assistance administrative. En outre, une nouvelle fonction d'assistance administrative est en train d'être créée; d'une durée de 12 mois, elle sera financée par des fonds spéciaux et sera partagée avec le Secrétariat du GRETA.

Point 3 de l'ordre du jour État des signatures et des ratifications de la Convention d'Istanbul

a) Mesures prises par les États membres du Conseil de l'Europe en vue de la ratification de la Convention d'Istanbul

La Présidente du Comité des Parties fait part de la ratification récente de la Convention par le Liechtenstein. Des informations complémentaires sont données par M. Domenik Wanger, Représentant du Liechtenstein. Le Comité est aussi informé que le processus de ratification est en cours en Moldova, au Kazakhstan, en Ukraine et au Royaume-Uni. L'État d'Israël a manifesté son intérêt pour la Convention et a exprimé le souhait d'être invité par le Comité des Ministres à y adhérer.

b) Mesures prises par l'Union européenne en vue de la signature et de la ratification de la Convention d'Istanbul

La Secrétaire exécutive informe le Comité de l'avis qui a été rendu par la Cour de justice de l'Union Européenne (CJUE) le 6 octobre 2021 au sujet de l'adhésion de l'Union européenne (UE) à la Convention et dans lequel la CJUE déclare qu'il n'y a pas d'obstacles juridiques à cette adhésion. Mme Carla Pambianco, de la Commission européenne, informe aussi le Comité que la Commission européenne pourrait prendre une décision sur la ratification sans l'accord de tous les membres de l'UE, mais plutôt sur la base d'une majorité qualifiée, ainsi que cela est expliqué dans l'avis de la CJUE. Il appartient donc maintenant à la Commission européenne et au Conseil de l'UE de prendre les dispositions suivantes en vue de la ratification de la Convention par l'UE.

Point 4 de l'ordre du jour Élection d'un membre du GREVIO

4.1. Examen des candidatures au GREVIO (règles 9 et 10 de la Résolution CM/Res(2014)43)

Le premier Vice-Président rappelle que six États parties (Chypre, le Danemark, la Finlande, l'Islande, la Pologne et l'Espagne) ont soumis au total 10 candidatures (de huit femmes et de deux hommes) pour examen, en vue de pourvoir un siège au GREVIO. Il rappelle au Comité les règles applicables à la procédure d'élection des membres du GREVIO, qui figurent dans la Résolution CM/Res(2014)43.

4.2. Élection d'un membre du GREVIO (paragraphe 3 de l'article 66 et paragraphe 2 de l'article 67 de la Convention d'Istanbul ; règles 11 et 13 de la Résolution CM/Res(2014)43)

Après quatre tours de scrutin, le Représentant de Chypre, le Représentant du Danemark et la Représentante de la Finlande retirent les candidatures des personnes désignées par leurs États respectifs. À l'issue du cinquième tour de scrutin, Mme María Rún Bjarnadóttir, qui a recueilli 19 voix, est élue membre du GREVIO au titre de l'Islande. Mme Ragnhildur Arnljótsdóttir, ambassadrice d'Islande, remercie le Comité de cette élection.

Point 5 de l'ordre du jour Élection des membres du Bureau

La Présidente du Comité des Parties informe le Comité avoir reçu une candidature pour chacun des trois postes à pourvoir : Mme Marie Fontanel, Ambassadrice de la France, à la présidence ; M. Domenik Wanger, Ambassadeur du Liechtenstein, à la première vice-présidence ; et M. Andrej Slapničar, Ambassadeur de la Slovénie, à la deuxième vice-présidence. Le nouveau Bureau est élu par acclamation. Les personnes élues entameront leur mandat le 1^{er} février 2022.

Point 6 de l'ordre du jour Échange de vues avec la Présidente du GREVIO

La Présidente du GREVIO, Mme Iris Luarasi, présente au Comité les travaux du GREVIO, y compris la publication de la Recommandation générale n° 1 du GREVIO sur la dimension numérique de la violence à l'égard des femmes.

Plusieurs délégations prennent la parole pour remercier Mme Luarasi pour son travail et pour les réalisations du GREVIO. Elles fournissent des informations sur les mesures prises par leurs autorités pour améliorer la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul et pour donner suite aux conclusions du GREVIO. En réponse à une question de la Présidente du Comité des Parties, Mme Luarasi donne des précisions sur la participation du GREVIO à la Commission de la condition de la femme des Nations Unies (CSW) et sur la présidence de la plateforme des mécanismes indépendants (mécanismes des Nations Unies et mécanismes régionaux) œuvrant dans le domaine des droits des femmes et de la violence à l'égard des femmes (Plateforme EDVAW), notamment sur le projet d'organiser une réunion conjointe des membres de la Plateforme consacrée à la question de la violence en ligne à l'égard des femmes pour faire connaître la Recommandation générale n° 1 du GREVIO, lors de la session de la CSW de mars 2022.

La Secrétaire exécutive rappelle que des exemples de bonnes pratiques mises en œuvre par des États parties pour lutter contre la violence en ligne à l'égard des femmes figurent dans l'analyse horizontale à mi-parcours du GREVIO, publiée le 10 mai 2021.

Point 7 de l'ordre du jour Recommandations sur la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul

La Présidente du Comité des Parties présente au Comité les recommandations sur la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul adressées à la Pologne, à Saint-Marin et à la Slovénie. Les Représentants des trois États parties remercient le GREVIO pour le rapport et les recommandations, expriment l'intention de leurs pays de suivre les recommandations et donnent des exemples des efforts déployés pour mettre en œuvre la Convention d'Istanbul dans leurs contextes nationaux. Les recommandations adressées à la Pologne, à Saint-Marin et à la Slovénie sont adoptées par le Comité.

Point 8 de l'ordre du jour Supervision de l'application des recommandations formulées par le Comité des Parties

La Présidente du Comité des Parties présente au Comité les conclusions sur la mise en œuvre des recommandations adressées à l'Albanie, à l'Autriche, au Danemark et à Monaco. Les Représentants des quatre États parties partagent leurs expériences du processus et donnent des exemples d'initiatives qui ont été, ou qui seront, prises pour appliquer les recommandations dans leurs pays respectifs. Les Rapporteures du GREVIO pour les quatre États parties prennent aussi la parole pour faire part de leurs impressions sur la mise en œuvre des recommandations dans ces pays (Helena

Leitao pour l'Albanie, Marceline Naudi pour l'Autriche, Iris Luarasi pour le Danemark et Françoise Brié pour Monaco).

Des membres du Comité expriment le souhait d'échanger davantage sur la manière dont les États parties envisagent la mise en œuvre des recommandations, étant donné que les recommandations adressées à différents États parties ont souvent de nombreux points communs. En outre, quelques membres du Comité déclarent qu'ils trouveraient intéressant d'entendre des témoignages de l'Albanie, de l'Autriche, du Danemark et de Monaco sur leur expérience du processus ; certains témoignages sont présentés lors de la réunion et d'autres feront l'objet d'échanges bilatéraux.

La Secrétaire exécutive fait remarquer que des contributions d'ONG n'ont été reçues que pour deux des quatre pays, ce qui pourrait indiquer que les ONG ne connaissent pas assez la procédure ou manquent de ressources pour y participer. Le Secrétariat s'efforce de traiter avec la même précision les quatre États parties soumis à l'évaluation, qu'il ait reçu ou non des contributions d'ONG.

Les conclusions sur la mise en œuvre des recommandations concernant l'Albanie, l'Autriche, le Danemark et Monaco sont adoptées.

Point 9 de l'ordre du jour Protéger les femmes et les filles contre la violence à l'ère du numérique

La Secrétaire exécutive informe le Comité des Parties que le Comité des Ministres a tenu en décembre 2019 un échange informel sur la cyberviolence à l'égard des femmes et des filles, au cours duquel le problème a aussi été abordé du point de vue d'instruments du Conseil de l'Europe comme la Convention d'Istanbul. Cet échange a conduit à la réalisation d'une étude comparative évaluant la pertinence de la Convention d'Istanbul et de la Convention de Budapest sur la cybercriminalité dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes en ligne et facilitée par la technologie.

Mme Elif Sariaydin, du Secrétariat, présente au Comité des Parties les principales conclusions et recommandations de l'étude. Au cours de l'échange qui suit, la Secrétaire exécutive encourage le Comité à diffuser l'étude au niveau national et à la faire connaître aux autorités nationales compétentes.

La Présidente du Comité des Parties invite le Comité à suggérer des questions qui pourraient faire l'objet de discussions thématiques lors de futures réunions du Comité.

Point 10 de l'ordre du jour Date de la prochaine réunion

Le Comité décide de tenir sa prochaine réunion le 31 mai 2022.

Point 11 de l'ordre du jour Questions diverses

Mme Satu Sistonen, Représentante de la Finlande, informe le Comité que la réunion des organes de coordination prévue le 14 décembre 2021 à Helsinki a dû être annulée à cause de la pandémie de Covid-19. Mme Sistonen présente ses excuses et déclare espérer que la réunion pourra néanmoins se tenir plus tard, au courant de l'année 2022.

Point 12 de l'ordre du jour Adoption de la liste des décisions prises

Le Comité adopte la liste des décisions telle qu'elle figure dans le document IC-CP/Inf(2021)LD11.

Annexe I Ordre du Jour

- 1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour (9h30)
- 2. Informations administratives et budgétaires
- 3. État des signatures et ratifications de la Convention d'Istanbul
 - a) Mesures prises par les États membres du Conseil de l'Europe en vue de la ratification de la Convention d'Istanbul
 - b) Mesures prises par l'Union européenne en vue de la signature et de la ratification de la Convention d'Istanbul
 - c) Déclarations et réserves
- 4. Élection d'un membre du GREVIO (10h15)
- 4.1 Examen des nominations des candidats à l'adhésion au GREVIO (Règles 9 et 10 du CM/Res(2014)43)
- 4.2 Élection d'un membre du GREVIO (paragraphe 3 de l'article 66 et paragraphe 2 de l'article 67 de la Convention d'Istanbul ; règles 11 et 13 de la Résolution CM/Res(2014)43)
 - Résolution CM/Res(2014)43 sur les règles relatives à la procédure d'élection des membres du Groupe d'experts sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (GREVIO), adoptée par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe le 19 novembre 2014.

CM/Res(2014)43

 Noms et curricula vitae des candidats présentés à l'élection des membres du GREVIO IC-CP(2021)5 CONFIDENTIEL

Aperçu des nominations pour le GREVIO

IC-CP(2021)6 CONFIDENTIEL

 Questions et réponses sur la procédure d'élection des membres du GREVIO

IC-CP(2019)10 RESTRICTED

- 5. Élection des membres du Bureau [Règlement intérieur]
- 6. Échange de vues avec le Président du GREVIO (11h30)
- 7. Recommandations sur la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul
 - Pologne [IC-CP(2021)7 prov]
 - Saint-Marin [IC-CP(2021)8 prov]
 - Slovénie [IC-CP(2021)9 prov]

- 8. Superviser la mise en œuvre des recommandations émises par le Comité des Parties.
 - Albanie
 - Projet de conclusions [IC-CP(2021)10 prov]
 - Formulaire de rapport soumis par le Gouvernement
 - Informations supplémentaires de la part de :
 - o AWEN Albanian Women's Empowerment Network
 - o Le réseau de suivi contre la violence fondée sur le genre
 - o Le centre pour les droits de l'Homme et de la démocratie
 - Autriche
 - Projet de conclusions [IC-CP(2021)11 prov]
 - Formulaire de rapport soumis par le Gouvernement
 - Danemark
 - Projet de conclusions [IC-CP(2021)12 prov]
 - Formulaire de rapport soumis par le Gouvernement
 - o L'observatoire national danois sur la violence à l'égard des femmes
 - o L'Institut danois des droits de l'Homme
 - L'association "les Soeurs Joan" (The Joan Sisters)
 - o L'association "Mother's Help"
 - o L'association : Stop à la violence à l'égard des enfants
 - Monaco
 - Projet de conclusions [IC-CP(2021)13 prov]
 - Formulaire de rapport soumis par le Gouvernement
- 9. Protéger les femmes et les filles contre la violence à l'ère numérique : La pertinence de la Convention d'Istanbul et de la Convention de Budapest sur la cybercriminalité dans la lutte contre la violence en ligne et celle facilitée par la technologie à l'égard des femmes.
 - Présentation d'une étude et débat thématique
- 10. Date de la prochaine réunion
- 11. Questions diverses
- 12. Adoption de la liste des décisions prises

Appendix II: List of attendees

BUREAU

Ms Nina NORDSTROM Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary Permanent Representative of Finland to the Council of Europe

Mr Breifne O'REILLY Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary Permanent Representative of Ireland to the Council of Europe

MEMBERS / MEMBRES

ALBANIA / ALBANIE

Mr Dastid Koreshi Ambassador Extraordinnary and Plenipotentiary Permanent Representative of Albania to the Council of Europe

Ms Sidita Gjipali Deputy to the Permanent Representative of Albania to the Council of Europe

Ms Merita Xhafaj Adviser to the Minister of Youth and Social Welfare

ANDORRA / ANDORRE

M. Joan FORNER ROVIRA Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire Représentant Permanent

Ms Mireia V. Porras García Cap d'Àrea de Polítiques d'Igualtat Ministeri d'Afers Socials, Habitatge i Joventut

AUSTRIA / AUTRICHE

Ms Marie Theres PRANTNER
Austrian Federal Ministry of Education and Women's Affairs
IV/4 – Violence against Women and women-specific legislation

Ms Verena Wehmeyer Austrian Federal Ministry of Education and Women's Affairs IV/4 – Violence against Women and women-specific legislation

Ms Katharina ENZESBERGER
Deputy to the Permanent Representative

BELGIUM

Ms Marijke WEEWAUTERS Institut pour l'Egalité des femmes et des hommes

M. Nicolas Belkacemi Attaché Institut pour l'égalité des femmes et des hommes

BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZEGOVINE

Mr Almir HASECIC
Deputy to the Permanent Representative
of Bosnia and Herzegovina to the Council of Europe

CROATIA / CROATIE

Ms Narcisa Bećirević Deputy to the Permanent Representative of Croatia

Ms Sandra BATLAK Advisor to the Minister at the Ministry for Demography Family, Youth and Social Affairs of the Republic of Croatia

Ms Monika BEGOVIC Ministry for Demography Family, Youth and Social Affairs of the Republic of Croatia

CYPRUS

Ms Niki ANDREOU Administrative Officer Gender Equality Unit of the Ministry of Justice and Public Order.

Mr Kostas PSEVDIOTIS
Deputy Permanent Representative of Cyprus

DENMARK / DANEMARK

Mr. Erik Laursen Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary Permanent Representative of Denmark to the Council of Europe

Ms Mathilde Silje Helø Political Adviser Deputy to the Permanent Representative of Denmark to the Council of Europe

ESTONIA

Ms Anne KRUUSEMENT Adviser Penal Law and Procedure Division Estonian Ministry of Justice

Mr Silver Küngas
Deputy to the Permanent Representative
Permanent Representation of Estonia
to the Council of Europe

FINLAND / FINLANDE

Ms Satu SISTONEN
Legal Counsellor
Unit for Human Rights Courts and Conventions
Legal Service
Ministry for Foreign Affairs of Finland

FRANCE

Mme Marie FONTANEL Ambassadrice Représentante Permanente de la France auprès du Conseil de l'Europe

M. Alexis RINCKENBACH Chef du bureau des affaires européennes et internationales Direction générale de la cohésion sociale Ministère des affaires sociales et de la santé

GEORGIA / GÉORGIE

Ms. Ekaterine ZODELAVA Adjointe au Représentant Permanent

Ms Maka Peradze

GERMANY / ALLEMAGNE

Ms Alina KUHL

Protection of Women from Violence, Federal Ministry for Family Affairs, Senior Citizens, Women and Youth

GREECE / GRÈCE

Ms Angeliki Papazoglou Deputy Head of Directorate of social Protection and Counselling services General secretariat for Family Policy and Gender Equality Ministry of Labour and Social Policy

M. Georgios SKEMPERIS Adjoint au Représentant Permanent de la Grèce

ICELAND / ISLANDE

Ms Ragnhildur ARNLJÓTSDÓTTIR Ambassador Permanent Representative of Iceland

Ms Hildur Sunna Pálmadóttir Ministry of Justice

IRELAND / IRLANDE

Mr Fiachra BYRNE Deputy to the Permanent Representative of Ireland to the Council of Europe

Ms Hannah HARMAN CONLON Deputy to the Permanent Representative of Ireland to the Council of Europe

ITALY / ITALIE

M. Michele GIACOMELLI Ambassadeur Représentant Permanent

M. Raffaele FESTA Adjoint au Représentant Permanent de l'Italie

M. Stefano PIZZICANNELLA

LIECHTENSTEIN

Mr Domenik WANGER Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary Permanent Representative of Liechtenstein to the Council of Europe

Ms Daniela SELE Division for Economic Affairs and Development

LUXEMBOURG

Mme Isabelle SCHROEDER -Juriste Politique sociale et Egalité hommes/femmes Le Gouvernement du Grand -Duché de Luxembourg Ministère de l'Egalité entre les femmes et les hommes

MALTA / MALTE

Mr Lorenzo VELLA Ambassador Permanent Representative of Malta

Ms Katya UNAH Assistant Director Commission on Gender-based Violence and Domestic Violence Ministry for Justice, Equality and Governance

MONACO

Mme Véronique SEGUI-CHARLOT Directrice Direction de l'Action et de l'Aide Sociales

MONTENEGRO

Ms Jovana RADIVIKOVIC Senior Adviser III Directorate for Social Welfare and Children Protection Ministry of Labour and Social Welfare.

Ms Violeta BERIŠAJ Chargé d'Affaires a.i. Deputy Permanent Representative of Montenegro

NETHERLANDS

Ms Jitske BOSCH Senior policy advisor Ministry of Health, Welfare and Sports The Hague, The Netherlands

NORTH MACEDONIA

Svetlana CVETKOVSKA Ministry of Labour and Social Policy Sector for Equal Opportunity

Mr Zoran BARBUTOV

Chargé d'Affaires a.i.

Deputy Permanent Representative
of North Macedonia to the Council of Europe

NORWAY / NORVEGE

Ms Hilde Marit KNOTTEN
Senior Advisor
Ministry of Justice and Public Security
Police Department
Ms Jannicke Elisabeth WITSØ
Deputy to the Permanent Representative of Norway

POLAND / POLOGNE

Mr Jerzy BAURSKI Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary Permanent Representative of Poland

Mme Iwona Rzymowska Directeur du Bureau du Plenipotentaire du Gouvernement pour l'Egalite du Traitement

Mme Joanna Maciejewska Departament de la Cooperation Internationale

PORTUGAL

Mr Gilberto JERÓNIMO Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary Permanent Representative

Ms Marta SILVA

Head of the Domestic Violence / Gender Violence Unit at the Commission for Citizenship and Gender Equality of Portugal

ROMANIA / ROUMANIE

Ms Ramona Maria CIUCĂ Deputy to the Permanent Representative of Romania

SAN MARINO / SAINT-MARIN

Ambassador Eros GASPERONI Permanent Representative of the Republic of San Marino to the Council of Europe

Mr Stefano PALMUCCI Département des Affaires Etrangères République de Saint Marin

SERBIA / SERBIE

Ms. Gordana GAVRILOVIĆ Advisor to the Deputy Prime Minister President of the Coordination Body for Gender Equality

Mr Marko POTIC
Deputy to the Permanent Representative

SLOVENIA / SLOVENIE

Mr Andrej SLAPNIČAR Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary Permanent Representative

Ms Sara SLANA – Ministry of Labour, Family, Social Affairs and Equal Opportunities of the Republic of Slovenia

Ms Tjaša PEČAN Deputy Permanent Representative

SPAIN / ESPAGNE

Mr Manuel MONTOBBIO Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary Permanent Representative

Ms. Elisa NIETO Senior Advisor Government Delegation Against Gender Violence (Ministry of Equality, Spain)

SWEDEN / SUÈDE

Mr Mårten EHNBERG Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary Permanent Representative

Ms. Caroline PERSSON
Deputy to the Permanent Representative
Permanent Representation of Sweden to the Council of Europe

Ms. Helena HAGELBERG

Ms. Karin BENGTSON

SWITZERLAND / SUISSE

Ms. Anna BEGEMANN Adjointe au Représentant permanent de la Suisse auprès du Conseil de l'Europe Représentation permanente de la Suisse auprès du Conseil de l'Europe

Mr Gian BEELI Collaborateur scientifique « Domaine Violence » Département fédéral de l'intérieur DFI Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG

PARTICIPANTS

STATES WHICH HAVE SIGNED BUT NOT YET RATIFIED THE CONVENTION

ARMENIA/ ARMENIE

Lena Terzikyan Chargee D'affaires A.I. Representante Permanente Adjointe

CZECH REPUBLIC / RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Mr Jan ŠKEŘIK Deputy to the Permanent Representative

LATVIA / LETTONIE

Mr Jānis Kārkliņš Ambassador to the Permanent Representation of Latvia to the Council of Europe

LITHUANIA / LITHUANIE

Ms Agnes MARTINEZ
Deputy to the Permanent Representative

OTHER COUNCIL OF EUROPE BODIES / AUTRES INSTANCES DU CONSEIL DE l'EUROPE

European Union / Union européenne

Ms Meglena KUNEVA Ambassador Head of the European Union Delegation to the Council of Europe

INVITEES

Ms Iris LUARASI President of GREVIO

Secretariat of the monitoring mechanism of the Council of Europe Convention on preventing and combating violence against women and domestic violence / Secrétariat du mécanisme de suivi de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique

Ms Johanna NELLES Executive Secretary / Secrétaire exécutive Head of the Violence against Women Division / Cheffe de la Division Violence à l'égard des femmes

Ms Francesca MONTAGNA Administrator / Administratrice

Ms Christine EBEL Assistante administrative principale

Ms Irida VARFI-BOEHRER Administrative Assistant / Assistante administrative

Mr Neill Fitzgerald Support assistant

INTERPRETERS / INTERPRETES

Elisabetta BASSU Katia DI STEFANO Claudine PIERSON